

BOUÉE

INFOS | n° 228



Magazine d'informations municipales
Juin 2021

Forum

des

Associations

Avec la présence de :

- BTT (Bouée Tennis de Table)
- BTM (Bouée Travaux Manuels)
- Les amis de la Chapelle de Rohars
- La société des chasseurs
- L'îlot aux sports
- Comité des fêtes
- Bibliothèque

**SAMEDI 4 SEPTEMBRE 2021
9H-12H - SALLE POLYVALENTE**

sous réserve des conditions sanitaires.

Sommaire

● Infos Municipales

> pages 3-6

● Associations

> pages 7-8

● Enfance

> page 9

● Infos pratiques

> page 10-1

Bulletin municipal n° 228

Mairie de Bouée

2, route du Syl - 44260 BOUÉE

Tél. 02 40 56 12 18 - Fax 02 40 56 14 33

Courriel : accueil@bouee.fr

Site : www.bouee.fr

Directeur de publication :

André LE BORGNE

Rédaction :

Antony PEIGNET, Céline CLÉMOT,

Odile SOUDAIS.

Maquette : Antony PEIGNET

Infographie - Impression : Kalydéa

Tirage : 500 exemplaires

Crédit photos : www.freepik.com

> Designed by macrovector / Freepik

Prochaine parution

Dépôt des articles et annonces, à la mairie ou par mail à accueil@bouee.fr avant le 15 septembre 2021

Retrouvez tous les Bouée Infos sur notre site internet www.bouee.fr

Edito

Chères Bouésiennes, Chers Bouésiens,

Chères Bouésiennes, chers Bouésiens,

Nous sortons d'une nouvelle période difficile, avec des restrictions, des contraintes, des privations, des jauges.

Comme à chaque fois, chacun a dû s'adapter à ces temps difficiles. Aujourd'hui, Le gouvernement lève petit à petit certaines contraintes, augmente les jauges, diminue la période de couvre-feu, élargit l'accès à la vaccination. **Apprenons des expériences passées.**

Nous sommes tous très impatients de retrouver la « vie d'avant ». C'était il y a quand même presque 18 mois maintenant !

Je comprends l'aspiration de tous, enfants, grands parents, copains et copines, amis, à retrouver ces instants de partage et de convivialité, mais soyons très vigilants pendant ces prochaines vacances. **Nous voulons tous avoir une rentrée enfin « normale ».**

Les 20 et 27 juin, nous sommes appelés à élire nos responsables du Département et de la Région. Sachez que nous allons tout mettre en œuvre pour que ces scrutins se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Le Département et la Région sont nos partenaires principaux. Ils font le lien entre nos villes, gèrent les collèges, les lycées, les transports (lignes régulières, scolaires ou à la demande), les aides aux plus fragiles.

Ils nous accompagnent par le biais de subventions pour mettre en place nos projets communaux.

En choisissant d'aller voter, ou non, nous choisissons notre Territoire et les élus qui seront aux commandes pour les prochaines années.

Le 6 juillet, les vacances scolaires seront là. Avec les beaux jours, vous allez organiser des rassemblements et autres moments festifs (en observant toujours les dernières consignes sanitaires préconisées). Faisons en sorte de **respecter également les règles de bon voisinage, pensons collectif !** Nous sommes tous les voisins de quelqu'un.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Le Maire, André LE BORGNE

Le site Internet de la Commune évolue et est mis à jour régulièrement.

Vous pouvez trouver de multiples démarches administratives ainsi que de nombreuses informations et actualités communales.

N'hésitez pas à le consulter.

www.bouee.fr



Vous êtes 39% de la population de Bouée à avoir téléchargé l'application gratuite PanneauPocket. En plus de mettre Bouée en favoris, vous pouvez rajouter "Gendarmerie BTA de Savenay-44260" -Tenez-vous informé-

OFFERT PAR LA MAIRIE

 PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être INFORMÉ PRÉVENU ALERTE



Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 18 mai 2021

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le compte rendu du 06 avril 2021
- **Désigne** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance
- **Valide** la participation communale de 150€ au Fonds de Solidarité Logement
- **Vote** les décisions modificatives n° 1-2-3-4 du budget primitif 2021
- **Valide** une opération non budgétaire
- **Décide** de demander une subvention à la Région dans le cadre du Contrat Territoires Régions 2020
- **Décide** de créer un poste non permanent d'ATSEM
- **Décide** de créer des postes d'adjoints techniques
- **Approuve** le transfert de la compétence " organisation de la mobilité " à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon
- **Approuve** le règlement du restaurant scolaire **et décide** d'appliquer une pénalité de 50% du prix d'un repas pour les familles qui oublient d'inscrire leur enfant à la cantine
- **Vote** la cession des anciens modulaires installés à l'école " les courlis ", à la Communauté de Communes
- **Est informé** du nom du prochain Directeur des Services de la Mairie
- **Est informé** que le prochain forum des Associations aura lieu le 1^{er} septembre 2021

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 06 avril 2021

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le compte rendu du 23 mars 2021
- **Désigne** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance
- **Décide** d'augmenter le taux des taxes foncières bâti de 2,5%
- **Décide** de maintenir le taux des taxes foncières non bâti à 27,53%
- **Vote** le budget primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 818 416€ et en dépenses et recettes d'investissement à 825 905€

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 23 mars 2021

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le compte rendu du 15 février 2021
- **Désigne** Mme SURGET en tant que secrétaire de séance
- **Valide** le compte-rendu du conseil d'école du 11 mars 2021
- **Décide** de créer un nouveau lieu-dit dénommé " les châteaux "
- **Décide** du montant de subvention à attribuer au CCAS
- **Décide** des montants de participation aux voyages et aux fournitures scolaires pour les enfants de Bouée scolarisés à l'école " les courlis "
- **Décide** de la subvention à accorder à l'école Sainte Thérèse
- **Décide** des montants de subventions à accorder aux associations
- **Approuve** le compte de gestion pour le budget principal 2020
- **Vote** le compte administratif du budget principal 2020
- **Vote** l'affectation du résultat pour le budget principal 2020
- **Valide** des devis
- **Accepte** la convention de gestion relative à l'aménagement et l'entretien de l'itinéraire cyclable n° 4 entre Couëron et Saint-Nazaire
- **Accepte** de demander une subvention dans le cadre des amendes de police 2020



Le Désert

Le Désert est un hameau proche du bourg, sur la route de Couëbas. Il comporte deux maisons, actuellement réunies en une seule habitation. La maison la plus éloignée de la route a un étage ; elle a souvent servi de résidence à des notables.

Le lieu est mentionné dans des archives du début du XVII^e siècle ; on apprend ainsi, dans un acte de baptême de 1639, que honorable homme François Glemeau est sieur du Désert.

Missire Georges Babin, vicaire de Bouée

Jusqu'à la Révolution de 1789, Bouée était une succursale de la paroisse de Savenay – on disait aussi



Façade septentrionale de la maison principale en août 1980

une trêve ou une feuillette – et le culte était assuré par un vicaire nommé par le recteur de Savenay. Aucun logement n'était attribué au vicaire. L'un d'entre eux, Georges Babin, loua la maison du Désert en 1766 et l'habita jusqu'à sa mort en 1776. Au fil des archives, on peut découvrir quelques détails de sa vie privée. Ainsi, en 1766, alors que des notaires se présentent chez lui, sa servante leur indique qu'il est parti dîner chez Monsieur du Montdesormes ; il s'agit de François Magouet, propriétaire d'une maison bourgeoise peu éloignée du Désert. A la mort du prêtre, qui n'était plus vicaire depuis 1769, ses héritiers firent vendre aux enchères tous ses biens mobiliers. La vente, sous la houlette du greffier de la seigneurie de la Courde-Bouée, dura quatre jours. On apprend ainsi que missire Babin possédait une vache, une jument et son poulain, un cheval, un cochon, deux boeufs avec leur joug. Il avait un valet et une servante qui devaient s'occuper de sa petite exploitation agricole. Une partie du produit de la vente servit à payer leurs gages.

Les habitants du Désert pendant la Révolution

Deux familles habitaient au Désert à l'époque de la Révolution. Dans l'une des maisons, c'étaient les Rebondin, un père, né en 1715, veuf, et le dernier de ses enfants, Yves, né en 1760, célibataire ; celui-ci était maréchal-taillandier (forgeron) comme l'avait été son père et comme l'étaient trois de ses frères, alors que deux autres étaient devenus notaires. Son activité d'artisan n'était pas exclusive, il se livrait aussi au commerce des grains. Son esprit d'initiative lui valut la confiance d'un habitant notable du bourg de Bouée, Julien-Thomas Bessard du Parc, ancien auditeur à la Chambre des Comptes de Bretagne, ce qui lui avait permis d'accéder à l'ordre de la noblesse. Au printemps 1794, un décret de la Convention nationale obligea les nobles à s'éloigner des frontières, y compris des côtes. Bessard du Parc partit pour Blois. Avant son départ, il donna plein pouvoir, devant notaire, à Yves Rebondin pour régir ses domaines, veiller sur sa maison, ses enfants et domestiques qui restaient. L'année suivante, une nouvelle organisation territoriale et administrative se mettait en place dans le cadre de la constitution de l'an III (régime du Directoire). Les communes n'étaient plus dotées d'un organe délibérant. On n'y élisait plus chaque année qu'un agent municipal et un adjoint. La première élection de ce type eut lieu le 15 brumaire IV (6 novembre 1795) à Bouée. Yves Rebondin fut choisi comme adjoint. Il accepta cette fonction, mais du fait d'un très grand nombre de refus d'autres élus, par crainte des Chouans, la nouvelle administration ne put se mettre en place.

immédiatement. En tant qu'adjoint, Yves Rebondin déploya beaucoup d'énergie pour permettre aux pauvres de Bouée de bénéficier des revenus de marais salants qui leur étaient destinés à la suite du legs d'une dame de la Cour-de-Bouée. Il se déplaça plusieurs fois au Croisic et à Nantes. Cependant, il était peu apprécié des partisans du régime et on le dénonce comme « *plus royaliste que citoyen* » ou comme « *homme renommé par ses sentiments anti-républicains* ». Il finit par démissionner à la fin de 1797.

L'autre maison était habitée par un jeune couple, Jean Herlaud, laboureur, et sa femme Marie Madeleine Pabois, ainsi que la grand-mère de celle-ci, Fleurie Robin, et une de ses soeurs, Anne Françoise Pabois. Après la bataille de Savenay (23 décembre 1793) qui vit l'écrasement de l'*Armée catholique et royale* par les troupes républicaines, les survivants cherchèrent refuge dans les environs. C'est ainsi que Jean Herlaud donna asile à Madame de Martel, née Elizabeth Pothin, qui avec ses enfants avait suivi son mari à l'armée contre-révolutionnaire. Elle accoucha au Désert d'un garçon le 4 avril 1794 ; l'enfant y resta jusqu'au 30 messidor III (18 juillet 1795).

Maître Jacques Bréard, notaire

En 1809, c'est un notaire qui s'installe au Désert. Jacques Bréard est né à Cordemais en 1753 et il commença d'y exercer son office dans le cadre de seigneuries. Venu à Bouée en 1786, il s'y était marié en 1790 avec Marie Sorin, la fille d'un laboureur du village de la Boutonnais. Le statut social des notaires n'était pas à cette époque celui qu'il atteindra par la suite, lorsque les offices seront beaucoup moins nombreux. Son activité de notaire s'achève en décembre 1817. Dans les actes instrumentés par son successeur, il intervient parfois comme arpenteur. Jacques Bréard n'a pas terminé sa vie au Désert, puisqu'il est mort en 1832 à Lavau.

Louis Joseph Lescardé, médecin

Dans les années 1820, c'est un médecin et sa femme qui font l'acquisition de la maison de maître du Désert et s'y installent. Louis Joseph Lescardé était né en 1769 à Arras et il avait obtenu une licence en médecine à l'université de Douai. Il était venu en Bretagne, en tant que chirurgien-major du 3^e bataillon d'Arras, bataillon envoyé à l'armée des Côtes de Brest en 1793. Il fut autorisé par le représentant du peuple Bollet à quitter l'armée pour s'établir officier de santé à Savenay, en avril 1795. En décembre 1796, il épousait la fille d'un notaire de la ville, Anne Lemercier. Arrivé dans la région avec un bataillon révolutionnaire, ses opinions durent évoluer, car en juillet 1815, lors de la seconde Restauration, il fut nommé maire de Savenay par le comte de Coislin, chef local du mouvement de résistance à Napoléon pendant les Cent Jours. Sa fille, Louise, épousa en 1819 Fidèle Bessard-Duparc, dernier rejeton d'une famille notable de Bouée attachée à la monarchie des Bourbon. Le couple s'établit à la Pâclais, vaste manoir proche du Désert. C'est probablement pour se rapprocher de leur fille que Louis Lescardé et son épouse vinrent s'établir au Désert. L'ancien officier de santé s'y éteignit le 10 décembre 1841. Sa veuve rejoignit ses enfants à la Pâclais où elle vécut jusqu'en 1853.

Jean Dubouays, retraité des douanes

Né en 1796 à Saint-Nazaire, Jean Dubouays, fit carrière dans la douane de 1822 à 1848. Sa dernière affectation fut, en octobre 1843, au poste de Rohars en qualité de sous-brigadier, jusqu'à sa retraite le 1^{er} août 1848. Veuf en 1846, il s'est remarié le 29 novembre 1848 à Bouée avec une veuve originaire de La Chapelle-Launay ; il habitait déjà au Désert. Au recensement de 1851, on y retrouve le couple avec deux fils du premier mariage de Dubouays.

Jean Dubouays appartenait à la famille noble des Du Bouays de Couesbouc, mais son nom additionnel n'apparaît jamais sur les actes le concernant, sauf celui de son décès, en 1875 à Assérac. Avant d'entrer dans la douane, il avait servi dans l'armée, il avait été sous-lieutenant à la légion de l'Isère, à Besançon, à partir de 1816 et il y était connu sous son nom complet : Jean Baptiste Olivier Du Bouays de Couesbouc. Ses deux épouses étaient d'origine modeste : la première était paludière avant son mariage, la seconde cultivatrice.

Bernard David

Infos municipales

Vitrail

La restauration du vitrail sur l'église Notre Dame de Bouée est terminée. Suite à la crise sanitaire, les travaux avaient été reportés.



Boîte à retours

Retours de vos livres, CD et DVD facilités par cette boîte située juste devant la bibliothèque de Bouée.



Tour de Loire-Atlantique

Le Tour de Loire Atlantique s'est déroulé les 28, 29, 30 mai 2021.

Les coureurs sont passés dans notre commune le samedi 29 dans l'après-midi. Ce sont 25 équipes qui se sont affrontées sur ce tour.



Fitness

Cour de Fitness en plein air, par l'association L'îlot sport. Virginie et ses adhérentes se sont fait plaisir sur le city parc.

Infos municipales

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée dimanche matin 9 mai à 10h30 en comité restreint au cimetière de Bouée, avec la présence de M. Le Maire de Bouée, des anciens combattants, de M. Furet pour la sonnerie aux morts et des conseillers et adjoints municipaux de Bouée et de Lavau.



Civisme

Le city parc, un dimanche matin.
Trop d'incivilités récurrentes.



La Collecte des déchets

Adoptons de bonnes pratiques

Voici les bons gestes à respecter pour un meilleur ramassage des déchets :

- **Sortir son bac et ses sacs jaunes la veille au soir.** Les camions peuvent passer très tôt le matin et jusqu'à tard le soir.
- Positionner son bac **sur le trottoir poignées côté route.**
- Présenter **son sac jaune au sol, bien visible** : ne pas l'accrocher à une haie, clôture ou sur le conteneur, et ne pas le disposer derrière les voitures.
- **Fermer correctement les sacs** pour éviter que le contenu ne se déverse sur la voie publique.
- **Laisser le bac et les sacs devant votre domicile** durant 48h s'ils n'ont pas été collectés dans la journée (panne ou incident technique), un report de la collecte aura lieu le lendemain.

Afin de limiter le volume des sacs, il est conseillé d'écraser les bouteilles plastiques.

AU-DELÀ DE 48H, CONTACTEZ LE SERVICE DÉCHETS POUR SIGNALER LE PROBLÈME DE COLLECTE.

Vous pouvez retirer vos sacs jaunes ou votre badge déchetterie en Mairie de Bouée ou au service déchets de Savenay, comme indiqué ci-dessous.

- ! Vous souhaitez retirer des sacs jaunes, un badge déchetterie, un composteur,
 - créer ou mettre à jour votre compte Déchets ?

Le service Déchets vous accueille :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15
Fermeture au public les jeudis après-midi
- Zone des Acacias, rue des Saules à Savenay - 02 40 56 82 53
environnement@estuaire-sillon.fr



La bibliothèque

Toute l'année la bibliothèque est ouverte au public :

- le mardi de 16h à 18h,
- le mercredi de 15h à 18h,
- le vendredi de 16h à 19h (fermeture pendant l'été)
- le samedi de 10h30 à 12h30.

Cet été la bibliothèque sera fermée tous les vendredis. Elle sera fermée quelques jours début août, nous vous communiquerons les dates par le site internet...

Une équipe de bénévoles accompagnée d'une bibliothécaire professionnelle est là pour vous accueillir et vous conseiller.

Nous vous demandons de respecter les gestes barrières, porter un masque et vous désinfecter les mains.

Avec votre carte gratuite, vous pouvez emprunter pour 3 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 DVD
- 2 CD

La bibliothèque en ligne

Depuis décembre 2020, vous avez accès au catalogue des 11 bibliothèques/médiathèques de la Communauté de Communes. Vous pouvez réserver et emprunter des documents depuis le site internet <http://mediatheques.estuaire-sillon.fr>, que vous pouvez récupérer ici grâce à la navette interne, quel que soit leur site d'origine.

Vous pouvez aussi partager vos coups de cœur sur ce site internet. Ainsi les autres lecteurs pourront suivre vos recommandations !

La bibliothèque départementale met aussi à votre disposition des services numériques gratuits. Pour y accéder, vous avez simplement besoin d'une carte à retirer dans votre bibliothèque. Cette carte vous donne accès à une offre de VOD, revue et journaux, formation à distance...

Accueil de classe

La bibliothécaire et une bénévole se sont rendues plusieurs fois dans les classes des 2 écoles pour leur lire des albums. Cette année, la thématique choisie fut « les enfants du monde ».

Pochettes surprises

Cet été, nous vous proposons des pochettes surprises. Nous sélectionnons pour vous 5 ouvrages que vous découvrirez arriver chez vous. (une pochette compte pour 1 prêt)

Animations

Nous vous proposerons des animations à partir de la rentrée, si les conditions sanitaires le permettent. Nous vous donnons déjà rendez-vous pendant les vacances d'octobre pour :

- Une découverte des jeux vidéo coopératifs le mercredi 27 octobre 2021
- Un atelier « BD numérique » le samedi 23 octobre 2021

Ces animations seront gratuites et sur inscription.

Bébés bouquineurs

Lecture d'album proposé pour les tout petits (0-3ans) accompagnés de leur assistante maternelle, parents, grands-parents... Reprise le mardi 7 septembre 2021 à 9h30. (sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires)

Rejoignez-nous !

Vous aimez les livres, les films, la musique ou juste échanger avec le public, venez nous rejoindre. Grâce aux bénévoles, la bibliothèque de Bouée vous accueille tous les vendredis.

Bouée Tennis de Table

Bonjour,

En attendant un retour à une situation plus normale avec des photos et articles idoines, un petit regard dans le rétroviseur

À bientôt dans la salle.

Le bureau



Les Amis de la chapelle de Rohars

La saison d'été 2021 à la Chapelle de Rohars est lancée.

● ACCÈS LIBRE À LA CHAPELLE

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 18h00 de mai à septembre.

C'est l'occasion de découvrir l'histoire de sa reconstruction mais aussi des informations sur l'estuaire de la Loire, sa faune et sa flore grâce à des panneaux informatifs.

Nouveau : Le patrimoine bâti de Bouée est mis à l'honneur à travers un méli-mélo de cartes postales anciennes.

Vous pouvez aussi admirer l'ex-voto accroché au plafond et qui rappelle l'ancien bateau suspendu. Cette maquette de goélette américaine, schooner du début XIX^{ème}, a été réalisée par notre ami **Pierre Coquin**, membre de l'association, qui vient malheureusement de nous quitter. Il lui a fallu entre 600 et 800 heures de travail pour mener à terme le chantier. C'était sa première maquette fabriquée de A à Z à partir de matériaux courants et non d'un kit.

Son souvenir demeurera grâce à cette magnifique réalisation.

● EXPOSITION SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUIN 2021

Dans le cadre des journées du patrimoine de pays et des moulins les Amis de la chapelle organisent une manifestation sur le thème « l'Arbre vie et usages »

Sont invités deux artistes liés au bois :

Dominique Brossard, tourneur sur bois de la Chapelle Launay.

« Lorsqu'un projet me vient à l'esprit, je le couche sur le papier. Après, je prépare un bloc de bois, en assemblant plusieurs bois de couleurs différentes. Ensuite, je travaille avec le tour. Même si certains objets comportent plusieurs pièces assemblées, je les réalise uniquement au tour »

Christian Lelièvre de Bouvron sculpte le bois depuis de nombreuses années.

Ses sculptures sont issues de différentes essences de bois de la région et sont pour la plupart semi figuratives.

Des démonstrations de savoir faire seront effectuées à cette occasion sur le site.

Entrée gratuite - 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00

● CONCERT DE LA SAINTE ANNE EN PLEIN AIR

Le dimanche 25 juillet à 17h00 nous accueillerons le DUO DENOCINKAN

Martine et Denis ont pour principal objectif de se réapproprier les standards, travaillant avec soin, sensibilité et créativité leurs propres arrangements. Le duo revisite les standards. Denis est à la guitare et au chant, Martine à la flûte traversière et au chant.

Leur répertoire : un cocktail "jazzy" de bossa nova, chansons françaises, anglo-saxonnes, compositions et thèmes de jazz.

Entrée gratuite - Participation libre au chapeau

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE LES 18 ET 19 SEPTEMBRE

Bouée, ses habitants, son patrimoine d'hier à aujourd'hui

Les Amis de la chapelle de Rohars vous proposent un week-end historique dédié au patrimoine et à l'histoire de la commune.

Entre autres, des photos et des reproductions de cartes postales anciennes vous permettront de comprendre l'évolution de notre commune.

Des animations seront proposées.

Vous pourrez saisir les changements qui depuis plus d'un siècle ont transformé notre commune essentiellement rurale en bourg périurbain.

Bouée, après l'exode rural, a connu à la fin du XX^e siècle un accroissement spectaculaire de sa population. Nous sommes passés d'une population, vivant nombreuse dans des exploitations agricoles, à une population néo-rurale logée en maison individuelle et n'ayant, pour l'essentiel, aucun rapport avec l'agriculture.



Pierre Coquin



École Les Courlis

L'accueil des futurs élèves

À la fin du mois de mai de nombreux rendez-vous sont prévus afin d'accueillir les futurs élèves de PS et les nouveaux élèves des autres classes. Si vous souhaitez inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école au 02 40 56 14 12, avant la fin de l'année scolaire.

Les bibliothécaires à l'école

Une à deux fois par période, les bibliothécaires viennent dans chaque classe. Elles présentent des livres autour des enfants du monde. Les élèves apprécient vraiment ce moment. Merci à elles. Les enfants peuvent emprunter des livres et se les prêter entre eux. Vivement que nous puissions retourner à la bibliothèque qui est un lieu très apprécié des élèves.



Les bibliothécaires à l'école



La visite des CM2 au collège Saint Exupéry

La visite des CM2 au collège Saint Exupéry

Le jeudi 29 avril, les élèves de CM2 ont pu se rendre au collège. En effet, les collégiens étant non présents, les CM2 ont pu visiter celui-ci en évitant le brassage. Ils ont été accueilli par le principal du collège. Puis ils ont participé à une séance d'EPS qui a été fortement appréciée. Après une petite récréation, ils ont pu découvrir le collège et ses différentes salles grâce à une course d'orientation.

Cette demie journée a été profitable pour tous et a permis de rassurer certains enfants. Nous remercions le collège pour cette invitation.

Intervention de Catherine Jarry dans la classe de CE1-CE2

Nous venons de finir nos séances de musique avec Catherine. Nous avons appris plusieurs chansons sur le respect de l'environnement et elle nous a montré des rythmes en "body percussion" (percussions faites avec le corps). Nous avons aussi créé notre propre chanson "Protection de la nature". Pour cette création, nous sommes partis de la chanson "Laissons la baleine" de Robinson. Nous allons nous entraîner encore pour apprendre et chanter toutes ces chansons !

La musique avec Catherine Jarry pour la classe de GS-CP

La classe de GS/CP a bénéficié de plusieurs séances de musique avec Catherine Jarry. Elle intervenait les jeudis matins.

Nous avons appris à danser ensemble et en rythme avec la chanson en écoutant bien la musique. Nous avons également appris à chanter en chorale : nous faisons 2 lignes. Les plus petits devant et les plus grands derrière. Nous avons chanté 3 chansons sur le thème de l'environnement :

- Pas jeter ses petits papiers
- Les poubelles de couleurs
- Merci les abeilles.

Ces chansons nous ont beaucoup plu et on les écoute et chante souvent en classe.

Au début ou à la fin des séances, nous faisons des petits exercices de relaxation et de respiration : nous avons écouté l'histoire de l'ours qui se reposait, nous avons imaginé que nous étions des papillons pour nous détendre...

Nous avons beaucoup apprécié toutes ces séances avec Catherine !



Intervention de Catherine Jarry dans la classe de CE1-CE2



Plantation du chêne pour la classe PS-MS

Vendredi 7 mai, les élèves de PS-MS de l'école Les Courlis ont pu planter leur chêne. Ils avaient en novembre fait germer des glands et avaient obtenu quelques germinations.

Ils ont pu observer : les feuilles, la tige, le gland, les racines et les différentes étapes de la germination.

Les agents communaux ont trouvé un petit endroit où le chêne pourra continuer sa croissance. Nous les remercions.

Il se situe à l'entrée du parking de l'école.



Enfance

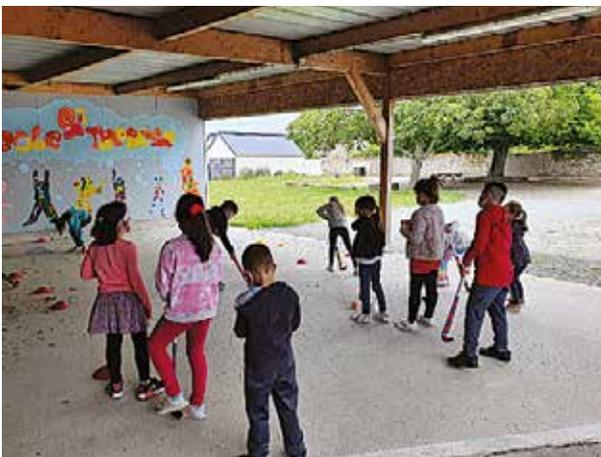
École Sainte Thérèse

De nouveaux équipements

En cette fin d'année scolaire, et grâce à l'investissement des parents d'élèves au sein de l'O.G.E.C. et de l'A.P.E.L. de l'école ainsi qu'à l'investissement des membres de la troupe de théâtre de Bouée, les élèves et les enseignants ont eu le plaisir de voir équiper les deux classes élémentaires de vidéo-projecteurs.

De plus, fier de notre école, nous travaillons tous pour la mettre en valeur et la rendre visible aux yeux des habitants de Bouée. C'est pourquoi le logo de l'école sera fixé prochainement en façade côté place de l'église.

Les associations de parents d'élèves et l'équipe éducative de l'école vont ainsi poursuivre ce travail de visibilité et de mise en valeur de l'école Sainte Thérèse dans les mois à venir...nous ne manquerons pas de vous en reparler.

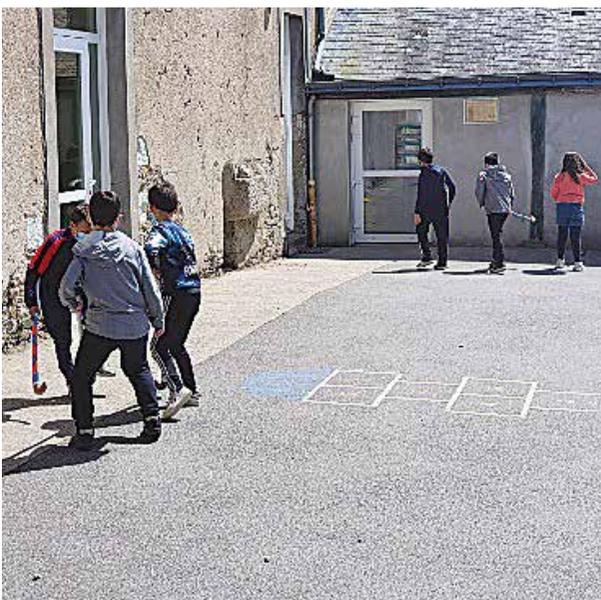


Les élèves de l'école Sainte Thérèse de Bouée à la découverte du hockey sur gazon.

De la grande section au CM2, les enfants de l'école Sainte Thérèse de Bouée découvrent pour la deuxième année consécutive, le plaisir de la pratique du hockey sur gazon.

Dans cette période où les activités sportives en salle ont été mises un peu en retrait, les enfants découvrent, grâce à un éducateur sportif diplômé, les règles de ce sport alliant technique, résistance et jeu collectif.

Cette activité est organisée par le Comité Départemental de Hockey sur gazon.



Infos pratiques

CCES

information sur l'habitat et le logement

Lancement du PIG et des dispositifs d'information et de conseil à l'habitat et au logement.

La Communauté de Communes Estuaire et Sillon a conventionné avec plusieurs partenaires habitat logement dont l'objectif est d'apporter aux habitants d'Estuaire et Sillon une information, un conseil, un accompagnement ou une aide concernant le logement. Les élus d'Estuaire et Sillon souhaitent en effet que la réponse aux besoins de nos habitants soit au cœur de la politique de l'habitat du territoire.

Si la CCES travaille actuellement au renforcement du niveau de service apporté (une réflexion sur la création d'une Plateforme de Rénovation Énergétique -PTRE- est notamment en cours), des dispositifs d'information et de conseil sur l'habitat existent déjà.

● AMÉLIORATION DE L'HABITAT avec SOLIHA (Solidaires pour l'habitat)

Le dispositif est relancé pour 3 ans jusqu'à fin 2023 et comporte 2 volets : **la lutte contre la précarité énergétique et le maintien à domicile.**

Sous conventionnement avec la CCES, les conseillers techniques et financiers de SOLIHA accompagnent les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs projets de travaux. Ils proposent les services suivants : visites à domicile, diagnostics et préconisations de travaux (rénovation énergétique, adaptation et accessibilité des logements), montage et dépôt des dossiers de subventions, accompagnement administratif et social individualisé.

Estuaire et Sillon pourra accorder une aide de 1 000 € par dossier, aide qui s'additionne avec celle de l'ANAH et de l'État.

Contacts :

Site internet : www.paysdelaloire.soliha.fr

Téléphone : **02 40 44 99 44**

Permanences : possibilité de RDV (permanence par téléphone)

● MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE avec l'Espace CONSEIL FAIRE porté par l'association Alisée

Le dispositif « Espace Info Energie » mis en place en 2019 par la CCES, en partenariat avec Alisée, est devenu l'**Espace Conseil FAIRE**.

Il a pour mission d'informer le public sur l'efficacité énergétique du logement et les énergies renouvelables. Ce réseau d'experts conseille sur les déperditions énergétiques, le choix et la mise en œuvre des matériaux, les caractéristiques techniques pour bénéficier d'aides financières. Il propose les services suivants : performance énergétique (isolation, ventilation, chauffages...), énergie renouvelable, animations collectives et prêt d'outils de mesure.

Contacts :

Site internet : www.info-energie-paysdelaloire.fr

Téléphone : **02 40 08 03 30**

Permanences : À Savenay et Saint-Étienne-de-Montluc, sur RDV uniquement.



● CONSEIL ARCHITECTURAL avec le Conseil de l'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (LAD-CAUE)

Le CAUE dispense des conseils aux particuliers qui souhaitent construire, agrandir ou réhabiliter leur logement. Ces conseils ont pour objectif d'informer et d'alimenter les réflexions en ouvrant le champ des possibles. L'architecte conseiller intervient en amont des phases opérationnelles, il ne se charge pas des missions de maîtrise d'œuvre. Il propose les services suivants : sensibiliser à l'intégration harmonieuse du projet dans son environnement proche et lointain, conseiller sur la composition d'ensemble de la parcelle, sensibiliser à l'écoconception, orienter vers des professionnels qualifiés et orienter le pétitionnaire dans le parcours administratif et les différentes démarches à engager pour obtenir les autorisations d'urbanisme.

Contacts :

Sites internet :

www.estuaire-sillon.fr/le-logement-et-l-habitat/amelioration-de-l-habitat/conseil-d-architecture-d-urbanisme-et-de-l-environnement-349.html

www.caue44.com/qui-sommes-nous/le-conseil-aux-particuliers/

Téléphone : Prise de RDV au **02 40 56 81 03**

Permanences : Chaque second mardi après-midi du mois en alternance à la mairie de Savenay et la mairie annexe de Saint-Étienne-de-Montluc.

Durée de la permanence : 45 minutes

CONSEIL JURIDIQUE, FINANCIER ET FISCAL avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL)

L'ADIL partenaire de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon est un dispositif connu et toujours très utile.

L'ADIL apporte au public des informations et des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur toutes les questions relatives au logement. Les services proposés sont les suivants : information juridique sur les rapports locatifs, la fiscalité, l'urbanisme, les relations de voisinage, les aides à l'amélioration de l'habitat, conseil juridique et financier sur les projets d'accession à la propriété, information sur les contrats (compromis de vente, maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise), conseil et orientation du public confronté à des impayés de loyers, à une situation d'expulsion ou à des situations de logement indigne, information sur la réglementation juridique et le fonctionnement de la copropriété.

Contacts :

Site internet : www.adil44.fr

Téléphone : **02 40 89 30 15** (Nantes) **02 40 66 80 29** (Saint-Nazaire)

Permanences : le 1^{er} jeudi du mois de 14h00 à 17h00 sur rendez-vous

Transports scolaires 2021-2022

Ouverture des inscriptions en ligne le 7 juin 2021

Les inscriptions et réinscriptions au service de transports scolaires ne se font pas de manière automatique. Elles doivent être reformulées chaque année scolaire uniquement à partir du site Internet www.aleop.paysdelaloire.fr

Pour la rentrée 2021, les inscriptions sont ouvertes du **7 juin au 18 juillet 2021**. Au-delà de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée pour tout retard d'inscription, sauf en cas de motif justifié (déménagement, affectation tardive dans un établissement scolaire, changement de situation familiale).

Pour les renouvellements d'inscription, les cartes de transport doivent être conservées d'une année sur l'autre et seront rechargées automatiquement en cas de réinscription et de paiement de son abonnement. Pour les nouvelles inscriptions, les titres de transport seront transmis par voie postale aux familles d'ici fin août si le paiement a bien été effectué.

Les tarifs sont maintenus à l'identique et les horaires seront consultables sur www.aleop.paysdelaloire.fr à partir du 23 août 2021.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.aleop.paysdelaloire.fr ou contacter le service Mobilités Déplacements de la Communauté de communes Estuaire et Sillon au **02 40 56 80 69**.



Le nouveau Guide Animations Été 2021 pour les 3-17 ans est disponible

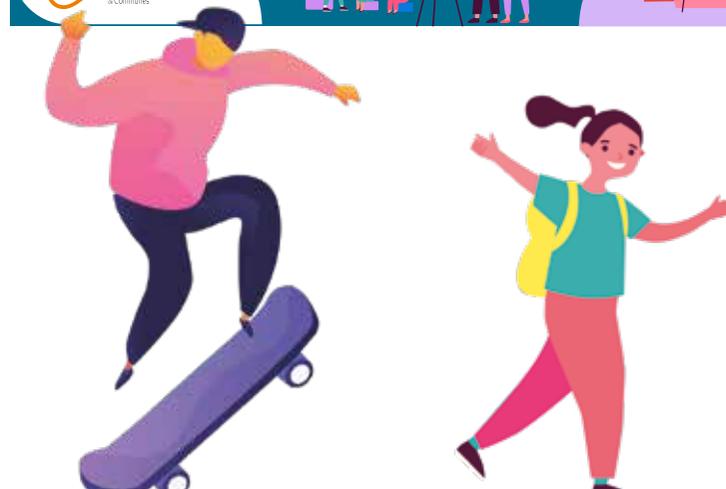
Découvrez l'ensemble des animations pour les 3-17 ans proposées par le service Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, l'Animation Sportive Départementale et les associations locales en téléchargeant le guide été en bas de la page d'accueil du site www.estuaire-sillon.fr ou sur le portail famille (www.educasillon.portail-familles.net)

Les enfants de la commune de Bouée peuvent choisir un des accueils de loisirs mentionnés dans le guide : sur Saint-Étienne-de-Montluc (Les Buissonnets ou La Guerche) ou sur Malville.

Toute démarche d'inscription est précisée dans le guide.

Ces activités permettront à vos enfants la découverte de nouveaux horizons, par l'ouverture à l'autre, la vie en collectivité, l'apprentissage et la pratique d'activités variées et l'autonomie.

Bon été à tous !





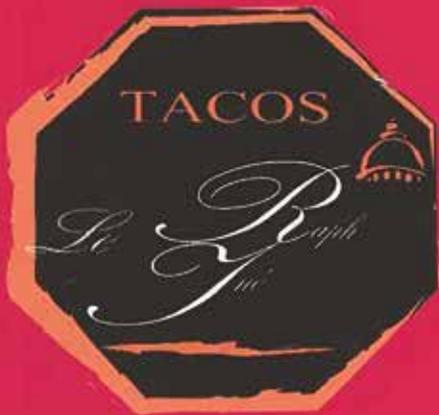
07.81.30.23.14

Ouvert du Mercredi au Dimanche de 18H à 21h00 uniquement à emporter

Retrait de commande :
4 rue des Eglantiers 44260 Bouée

Pensez à commander la veille avant 19h pour le lendemain

 Retrouvez *Family Pizza* sur Facebook



TACOS
Le Raph'Iné

OUVERT DU JEUDI AU DIMANCHE SOIR
DE 18H00 À 21H30
PAIEMENT PAR CB, ESPÈCES

 leraph_iné

**TACOS A EMPORTER
OU EN LIVRAISON***

**COMMANDE AU
07.66.72.06.66**

Diplômée de l'école d'hôtellerie-restauration et après avoir travaillé dans plusieurs restaurants entre Nantes et la Baule depuis plus de 10 ans, j'ai décidé de lancer mon projet en associant la bonne cuisine revisitée avec des produits frais au Fast-food, ce qui a donné naissance au RAPH'INÉ. Nous proposons sur Bouée et alentours nos Tacos accompagnés de Frites Maison pour les amateurs de bonne cuisine.

Nous sommes ouverts depuis le 6 mai du jeudi au dimanche de 18h à 21h30 avec en Prime la livraison OFFERTE sur Bouée.

À bientôt, le Raph'iné

26/27
JUIN
2021

23^e édition



Chapelle de Rohars à Bouée

Exposition

Objets tournés et sculptures sur bois

Démonstration de savoir-faire



Dominique Brossard, tourneur sur bois
Christian Lelièvre, sculpteur sur bois

Samedi 26 & Dimanche 27 juin

Entrée libre

De 10h00 à 12h00 et de 14h à 18h



Organisée par Les amis de la chapelle de Rohars 44260 Bouée

Renseignements : 06 81 13 26 57 / 06 14 82 43 69